



Fédération  
Suisse de  
Gymnastique  
1040 Echallens

Présidente :  
Marie Carvalhais  
T : 076.545.63.77  
[presidence@gymechallens.ch](mailto:presidence@gymechallens.ch)  
Version : 30.08.2021  
Auteur : Marie Carvalhais

**MESURES DE PROTECTIONS POUR LES ENTRAÎNEMENTS**  
**DÈS LE 30 août 2021**

**NOUVELLES CONDITIONS CADRES :**

*Les points ci-dessous doivent être respectés lors des entraînements :*

**1. HORAIRES / HABILLEMENT**

*Les gymnastes accèdent tous à la même heure à l'enceinte d'entraînement.  
Les gymnastes n'arrivent pas plus de 5 min. en avance par rapport à l'heure de début du cours.*

*Les gymnastes ont de nouveau accès aux vestiaires, mais doivent porter un masque s'ils ont 12 ans ou plus.*

**2. PAS DE SYMPTÔMES A L'ENTRAÎNEMENT**

*Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.*

### 3. ACCES ET DISTANCES

Seuls les gymnastes et les moniteurs ont accès à l'entraînement. Aucun parent ne peut y accéder.

Si l'infrastructure le permet, l'entrée et la sortie se feront à des endroits différents. Sinon le groupe suivant attendra dehors, le temps que le groupe d'avant soit sorti au complet.

Les parents attendent à l'extérieure de l'infrastructure en respectant la distance de 1,5 m.

Les moniteurs ont la charge du maintien des règles en vigueur concernant la distanciation sociale et la désinfection.

### 4. SE LAVER SOIGNEUSEMENT LES MAINS

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc obligatoire de se laver les mains avec du savon ou gel hydroalcoolique, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

### 5. ETABLIR UNE LISTE DE PRESENCE

Le club tient des listes de présence pour tous les entraînements (utiliser le document donné par le comité). La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte, ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 6).

### 6. DESIGNER UNE PERSONNE RESPONSABLE AU SEIN DU CLUB

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements, doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que le règlement soit respecté. Dans notre club, il s'agit de **Marie Carvalhais**. Si vous avez des questions, veuillez la contacter directement (tél : 076.545.63.77 ou [presidence@gymchallens.ch](mailto:presidence@gymchallens.ch)).

### 7. PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment, pour toutes personnes de plus de 12 ans. Le masque doit être porté dans les couloirs, les toilettes et les vestiaires.

Il peut être retiré durant la pratique sportive.

## 8. PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES

*Si un accompagnant (parents, proches, etc.) doit entrer dans le bâtiment, par exemple pour s'entretenir avec le/la moniteur/trice, il doit impérativement porter un masque (directives de la direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud).*

*Echallens, 30.08.2021*

*FSG Echallens*

*Mesures de protection pour les entraînements de la FSG Echallens*